

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2018 de Monsieur le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, une enquête publique unique portant sur l'intérêt général du projet de réhabilitation du bâtiment de « la boîte à claque » de l'École polytechnique et de la galerie de Navarre, à Paris 5^e arrondissement et sur la **modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de Paris rendue nécessaire pour la réalisation du projet, sera ouverte **du lundi 21 janvier 2019 à 8h30 au vendredi 22 février 2019 à 17h**, soit 33 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une note de présentation juridique et administrative du projet de réhabilitation du bâtiment de « la boîte à claque » et de la galerie de Navarre (pièce A), une présentation de l'intérêt général du projet (pièce B), un rapport de présentation concernant la mise en compatibilité du PLU de la ville de Paris (pièce C) et les avis émis (pièce D) ainsi que les registres d'enquête publique, seront déposés dans **les lieux d'enquête** suivants, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant toute la durée de l'enquête publique :

- **Préfecture de Paris et d'Île-de-France**, Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement (siège de l'enquête) – 5, rue Leblanc, 75015 Paris
- **Mairie du 5^e arrondissement de Paris** – 21, Place du Panthéon, 75005 Paris

et sous une forme dématérialisée via :

- **le site internet dédié à l'enquête publique** : <http://ecole-polytechnique.enquetepublique.net>
- le site internet de la préfecture de Paris et d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications> (thème : enquêtes publiques).

De plus, un **poste informatique**, permettant un accès gratuit au dossier d'enquête, sera mis également à la disposition du public au siège de l'enquête.

Cette enquête sera conduite par un commissaire enquêteur, Monsieur Claude BURLAUD, directeur de l'urbanisme, retraité.

Toute personne qui aurait à formuler des **observations et propositions** pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus ou sur le **registre dématérialisé via** :
 - **le site internet dédié à l'enquête publique** : <http://ecole-polytechnique.enquetepublique.net>
 - l'adresse de courriel : ecole-polytechnique@enquetepublique.net.
- en les adressant par écrit au siège de l'enquête :
à l'attention de Monsieur Claude BURLAUD, commissaire enquêteur / projet de réhabilitation du bâtiment « la boîte à claque » de l'École polytechnique et de la galerie de Navarre
Préfecture de Paris et d'Île-de-France - UDEA 75
Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris
5, rue Leblanc - 75911 Paris cedex 15

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors **des permanences** à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Paris, aux dates suivantes :

- Lundi 21 janvier 2019 de 8h30 à 11h30
- Jeudi 31 janvier 2019 de 16h30 à 19h30
- Mardi 12 février 2019 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 22 février 2019 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, toute demande d'informations sur le projet pourra être effectuée auprès du maître d'ouvrage, à l'attention de Monsieur Vincent STALPERS, directeur du patrimoine immobilier, École Polytechnique – route de Saclay – 91128 PALAISEAU ou à l'adresse courriel : ecole-polytechnique@enquetepublique.net.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira **son rapport** et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées, dans un délai d'un mois maximum à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie du 5^e arrondissement de Paris ainsi qu'à la préfecture de Paris et d'Île-de-France, siège de l'enquête.

Ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/consultations/enquetes-publiques>

A l'issue de l'enquête et conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le maître d'ouvrage se prononcera par une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Paris.